

Recours au Règlement

mes judiciaires provinciaux pour ce qui est des autochtones.

Je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement fédéral, qui est le principal responsable en vertu de la Constitution des autochtones, compte créer une commission royale chargée d'examiner le système judiciaire canadien et son incidence tragique sur les premiers citoyens du pays, les autochtones.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je comprends fort bien les plaintes de ma collègue à ce sujet. Je peux lui garantir que le gouvernement partage ses préoccupations. Nous suivons, avec intérêt, les travaux des commissions dont elle a parlé. Nous avons reçu récemment le rapport de la Commission Marshall et nous l'examinons de très près.

Je ne prétends pas qu'on doive nécessairement charger une commission royale d'examiner le système judiciaire. Cependant, je peux garantir à ma collègue que nous avons bien l'intention de donner suite à toutes les propositions qui pourraient être faites et de les examiner, afin de déterminer s'il est possible d'améliorer notre système judiciaire.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, combien d'autres cas comme ceux de J.J. Harper et de Donald Marshall, combien d'autres victimes autochtones faudra-t-il pour que le gouvernement prenne des mesures concrètes? Il se doit d'exercer ses responsabilités constitutionnelles à l'égard de nos Premières nations et d'établir, à la demande des autochtones, une commission royale d'enquête chargée de régler cette question.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, selon moi, je ne peux que répéter ma première réponse. Le gouvernement se penche très activement sur la question en examinant les rapports des commissions dont ma collègue a parlé, dont le plus récent, celui de la Commission Marshall.

Mes fonctionnaires ont en main le rapport en question et, je le répète, nous l'examinons et nous espérons être en mesure de formuler des recommandations auxquelles nous pourrions donner suite. Je veux des mesures concrètes et non d'autres commissions. Je souhaite donner suite aux solutions qui sont proposées, plutôt que de créer une autre commission.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉCRETS DE NOMINATION**DÉPÔT DES DÉCRETS ET RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS**

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je suis heureux de déposer, dans les deux langues officielles, des nominations par décret faites par le gouvernement.

Conformément au paragraphe 110(1) du Règlement, ces décrets sont réputés avoir été renvoyés aux comités permanents compétents dont la liste est jointe en annexe.

Puisque j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe à l'examen des articles à l'ordre du jour.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT**LES LANGUES OFFICIELLES**

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai cru comprendre durant la période des questions orales qu'il y avait consentement de la part des intervenants sur la question de l'appui et de la promotion qu'on devrait donner aux langues officielles dans ce pays. Étant donné l'intérêt et je pense que c'est unanime, est-ce qu'on ne pourrait pas suggérer. . .

J'ai ici devant moi l'ébauche d'une motion, une ébauche qui pourrait faire l'objet d'une étude ou d'une concertation avec les membres du gouvernement ainsi que du parti néo-démocrate. Peut-être qu'il serait possible de se rencontrer pour en discuter, en arriver à une entente et peut-être rapporter ce résultat de la recherche afin que les Chambres puissent appuyer une motion.

Monsieur le Président, la motion est très simple, et je pourrais la lire: «Que la Chambre réaffirme son engagement à protéger, appuyer et promouvoir. . .»

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je pense qu'il est plus approprié pour l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) et peut-être pour les autres d'avoir une discussion, peut-être une réunion avec le gouvernement, comme l'a suggéré l'honorable député d'Ottawa—